

Promenade autour de la Ville d'Eu

Une randonnée proposée par Claire61

Randonnée à faire même par temps de pluie car, hormis au départ, les chemins sont praticables par tous temps.



Durée : 3h10
 Distance : 10.3km
 Dénivelé positif : 83m
 Dénivelé négatif : 88m
 Point haut : 87m
 Point bas : 4m

Difficulté : Facile
 Retour point de départ : Oui
 Activité : A pied
 Commune : Étallondes (76260)

Description

Départ du Centre Commercial d'Etallondes.

(D/A) Prendre la direction le rond-point, continuer dans l'axe 50m et après avoir pris le virage au bout du chemin tourner à droite sur le chemin qui descend.

(1) Arrivé en bas, tourner à gauche Chemin Vert du Petit Caux, passer le pont, continuer jusqu'à la D49.

(2) Tourner à droite en direction Ponts et Marais.

(3) Dans le Village de Ponts tourner à gauche pour prendre la route qui est traversée par la voie ferrée et continuer tout droit jusqu'à la papeterie.

(4) Tourner à gauche, avant l'usine, pour prendre la Rue de l'Isle et continuer tout droit.

Passer la maison du garde barrière.

(5) Tourner à gauche Rue Sœur Sainte-Fideline pour rejoindre le Boulevard Gambetta.

(6) Continuer tout droit sur ce boulevard prolongé par celui de Thiers (D925c) jusqu'au rond- point.

(7) S'engager dans la Rue de Dieppe puis, prendre à gauche de la station Esso, sur la droite la Rue d'Etallondes, continuer tout droit jusqu'aux immeubles.

(8) Suivre le chemin qui passe devant ces immeubles.

(9) Traverser la rocade puis prendre le chemin en face. Au bout, tourner à gauche afin de rejoindre le point de départ (D/A).

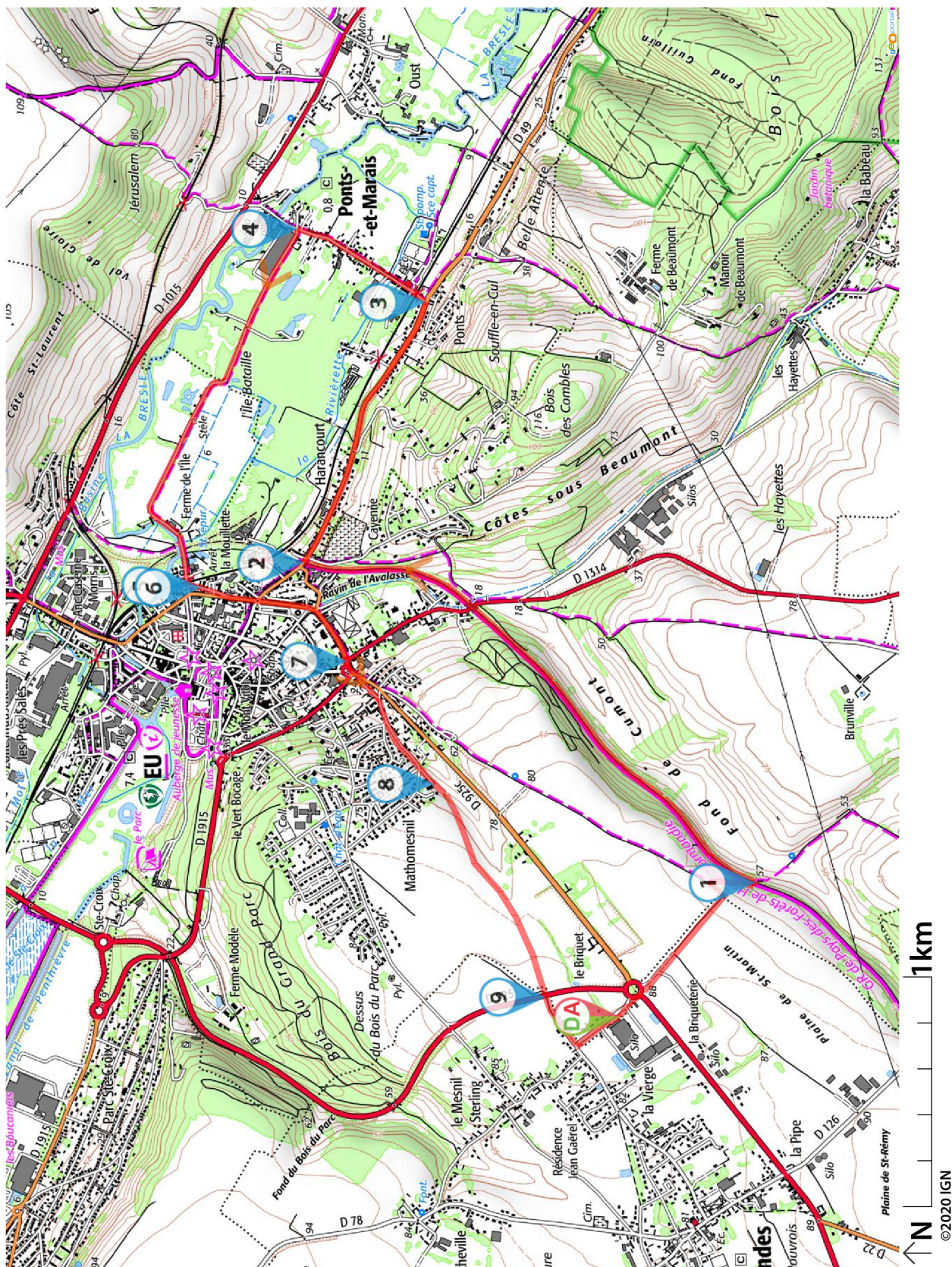
Points de passages

- D/A Centre Commercial d'Etallondes**
N 50.032821° / E 1.398736° - alt. 85m - km 0
- 1 À gauche Chemin Vert du Petit Caux**
N 50.027507° / E 1.406887° - alt. 56m - km 1
- 2 À droite sur la D49**
N 50.04519° / E 1.426382° - alt. 19m - km 3.53
- 3 Rue à gauche**
N 50.040402° / E 1.442236° - alt. 11m - km 4.79
- 4 Rue de l'Isle à gauche**
N 50.045431° / E 1.44671° - alt. 7m - km 5.44
- 5 À gauche Rue Sœur Sainte-Fideline**
N 50.04971° / E 1.424976° - alt. 6m - km 7.25
- 6 Jonction Boulevard Gambetta**
N 50.0492° / E 1.424855° - alt. 6m - km 7.31
- 7 Rond-point**
N 50.043502° / E 1.420374° - alt. 21m - km 8.08
- 8 Chemn devant les immeubles**
N 50.040115° / E 1.412912° - alt. 64m - km 8.75
- 9 Traversée de la rocade**
N 50.035719° / E 1.399908° - alt. 84m - km 9.82
- D/A Centre Commercial d'Etallondes**
N 50.032809° / E 1.39873° - alt. 85m - km 10.3

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-promenade-autour-de-la-ville-d-eu/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

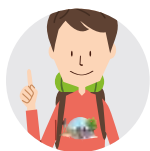


Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

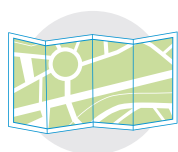
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



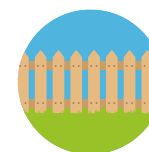
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



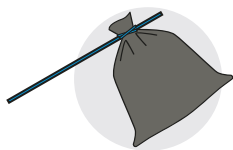
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.